

BULLETIN D'INSCRIPTION : année 2019

Attention : l'inscription est obligatoire pour chaque période de fonctionnement

Période de fonctionnement	Saint-Python	Solesmes	Vendegies/Ecaillon	Bermerain	Haussy	Saulzoir	Viesly
Hiver : du 11 au 15 février							
Printemps : du 08 au 12 avril							
Printemps : du 15 au 19 avril							
Eté : du 08 au 12 juillet							
Eté : du 15 au 19 juillet							
Eté : du 22 au 26 juillet							
Séjour camping pré-ado							
Séjour camping ado							
Toussaint : du 21 au 25 octobre							
Noël : du 23 au 27 décembre							

Cadre réservé à l'administration

<input type="checkbox"/> Fiche sanitaire <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance responsabilité civile <input type="checkbox"/> Photocopie carte vitale ou attestation CMU	
---	--

Autorisation parentale

Je soussigné, agissant en qualité de père - mère - tuteur légal (1) autorise :

1 - La direction de l'accueil de loisirs à donner à mon enfant tous soins et traitements jugés nécessaires, et à le faire transporter à l'hôpital pour toute intervention médicale ou chirurgicale, éventuellement sous anesthésie générale, et m'engage à rembourser les frais correspondants ; 2 - mon enfant à participer à toutes les activités éducatives, sportives et sorties diverses en centre ou à l'extérieur ;

3 - mon enfant à se déplacer en minibus ou en autocar ;

4 - toute photocopie ou enregistrement sonore de la voix de mon enfant sans contrepartie financière sous réserve de préserver l'intimité de sa vie privée, ceci dans le cadre de la promotion des activités de l'accueil de loisirs (site internet, journal communautaire, journaux divers, diffusion sur tous supports numériques).

5 - mon enfant à repartir seul à la fin du centre ou avec les personnes désignées ci-dessous :

.....

7 - m'engage à prendre à ma charge l'intégralité des suppléments dus à un retour individuel de mon enfant, ainsi que les frais d'accompagnement sanitaire (renvoi, rappel... ;

A _____, le ___ / ___ / ___

Signature des parents avec mention : "lu et approuvé - bon pour accord

